Jean-Baptiste André Godin à monsieur Franchet, 17 octobre 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)
Collation2 p. (149r, 150v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Franchet, 17 octobre 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 19/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51882

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction17 octobre 1885
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireFranchet
Lieu de destinationMontceau-les-Mines (Saône-et-Loire)

Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin répond à la lettre de Franchet du 8 octobre 1885. Il lui signale l'article « Association et coopération » paru dans le dernier numéro du journal *Le Devoir*. Sur la coopération. Il lui signale également le discours de Greening, « L'avenir des classes laborieuses », paru dans *Le Devoir* du 19 juillet 1885.
SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Coopération
Œuvres citées

- « 17e congrès des coopérateurs anglais. III », *Le Devoir*, t. 9, n° 369, 19 juillet 1885, p. 441-445. [En ligne : https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/460/100/835/0/0, consulté le 1er novembre 2023]
- « Association et coopération », *Le Devoir*, t. 9, n° 371, 18 octobre 1885, 649-651. [En ligne : https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/667/100/835/0/0, consulté le 1er novembre 2023]

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51882?context=pdf

Guise Familistère
17 8bre 95

Cher Monsieur Franchet,

Comme réponse à votre lettre du 9ct, j'ai l'honneur de vous signaler l'article Association et coopération inséré dans le Devoir de cette semaine, page
C'est l'avis d'un homme des plus compétents en fait de sts coopératives, puisqu'il est un des principaux chefs de ce mouvement en Angleterre.

Le bon coté des coopératives c'est d'éveiller et d'entretenir chez l'ouvrier l'esprit de prévoyance et d'économie. La coopération est un excellent apprentissage du régime qui convient à l'association ; mais il ne faut pas que les coopérateurs en restent là s'ils veulent atteindre à l'émancipation vraie de l'ouvrier et à l'amélioration réelle des sort des familles laborieuses.

Voyez aussi à ce sujet

le discours de M. Greening intitulé : "L'avenir des classes laborieuses", discours inséré, page 441, du Devoir du 19 juillet 1885

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mon dévouement.

Fichier i